

Madame, Monsieur,

Le contexte économique et les contraintes budgétaires, qui nous sont imposées, nous ont amenés depuis 2012, à entreprendre des actions de maîtrise de nos dépenses courantes. Néanmoins, cela reste insuffisant, si nous voulons contenir nos taux d'imposition, et répondre aux exigences actuelles que sont la réforme des rythmes scolaires et l'accessibilité de nos bâtiments aux handicapés, écoles et mairie.

C'est pourquoi nous avons travaillé d'autres sujets de dépenses, comme le collectage des tontes de gazon, qui représente environ 20.000 euros par an pour 200 personnes concernées. Lors du conseil municipal du 4 mars 2016, il a été retenu une solution de collectage, dans des sacs biodégradables, qui seront disponibles en mairie par quantité minimale de 20, au tarif de 1 euro le sac, à compter de fin mars 2016.

Le paiement devra être effectué par chèque, rédigé à l'ordre du Trésor Public, et lors du retrait des sacs, il vous sera remis un règlement simple d'utilisation.

Seuls les sacs distribués par la mairie seront collectés.

Nous restons à votre disposition pour toute précision et/ou information complémentaire.

Le Maire